



Le 23 janvier 2008

Monsieur le maire,

Nous sommes aujourd'hui à quelques semaines seulement des prochaines élections municipales : or il semblerait que cette année, et pour la première fois depuis le début de la V^e République, l'élection d'un homme de droite à la mairie de Bordeaux ne soit pas une certitude. Les tristes résultats des dernières législatives le rappellent clairement à tous vos actuels administrés.

C'est dans cette période de campagne électorale à l'issue incertaine que je me permets, au nom d'une partie non négligeable de votre fidèle électorat, de porter votre attention sur un des points encore trop flou de votre programme, suscitant une certaine inquiétude dans les esprits : la construction de la grande mosquée à la Bastide.

Ce grand centre islamique pouvant accueillir jusqu'à 5000 personnes est un projet que vous avez initié et soutenu par la suite aux municipales d'octobre 2006. Or il soulève d'importantes revendications chez certains de vos administrés.

Tout d'abord le terrain de 11000m² que la commune est prête à céder gratuitement à l'« Association des musulmans de Gironde », après signature d'un bail emphytéotique ; cette cession, ajoutée aux financements de la construction par les deniers publics, s'effectue en totale opposition avec la loi de 1905. (conseil municipal du 21 mars 2005)

Vos électeurs s'interrogent également sur l'attitude d'un maire participant à l'Islamisation de sa ville. À l'heure des élections et avant toute décision de leur part ils réclament le droit de savoir quelle est votre exacte position : en favorisant le projet de l'« Association des musulmans de Gironde » vous n'aidez pas une simple association culturelle mais bien la très controversée organisation de l'UOIF, considérée comme fondamentaliste. **Une déclaration d'opposition rapide, ferme et publique** de votre part permettrait de lever tous les doutes.

Dans le cas contraire, par la mise en action de mes équipes de tractage et des 20 000 exemplaires prêts à être imprimés, il serait de mon devoir d'administré d'avertir précisément à partir du 25 février, le plus grand nombre de Bordelais de la véritable teneur de ce dossier et des conséquences sociopolitiques de sa mise en œuvre.

Dans l'attente d'un acte ferme de votre part qui satisferait votre électorat conservateur, je me tiens à votre disposition pour vous rencontrer, et vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma haute considération.

Fabrice Sorlin
Président de Dies Irae